



REUNION DU COMITE EDITORIAL DU SITE INTERNET DE LA PREDIM LE 4 JUIN 2002

Participants :

- Claudine ABAUZIT - DTT
- Jean-François BAILLET - CETE Nord Picardie
- Jacques BIZE – CERTU
- Jessica BOUCHEZ – INRETS
- Michel CHOUZENOUX - URBA 2000
- Didier DANFLOUS – CETE Méditerranée
- Philippe DELCOURT - URBA 2000
- Jean-Louis GRANDORGE - URBA 2000
- Frédéric EVESQUE - CETE Nord Picardie
- Michel LOLLICHON – CETE Nord Picardie
- Guillaume USTER – INRETS

1. Etat d'avancement de la PREDIM

Jacques BIZE rappelle les principes de fonctionnement de la PREDIM. Il explique que, pour jouer efficacement son rôle, la plateforme doit mettre en place des actions de communication et des instruments de diffusion et de dialogue. Le site WEB est l'un de ces instruments.

Le pilotage de ce site sera assuré conjointement par l'INRETS et le CERTU. Le CETE Nord Picardie aura la charge de le réaliser. Un cahier des charges a été écrit pour en spécifier fonctionnalités du site. La charte graphique du site a fait, par ailleurs, l'objet d'une consultation d'entreprises et donnera lieu prochainement à une commande.

2. Présentation du cahier des charges du site Internet

Guillaume USTER et Jessica BOUCHEZ (qui doit intégrer l'INRETS prochainement durant 18 mois), ont mis au point, en décembre 2001, un premier document sur les éléments fonctionnels du site PREDIM. Ce document a été retravaillé et aujourd'hui un CCTP a été produit pour que le CETE Nord Picardie soit en mesure de réaliser le site.

Le site sera composé de deux parties :

- une première partie concernant la gestion des ressources documentaires. Le CETE Nord Picardie qui travaille déjà depuis plusieurs années sur le sujet possède toutes les compétences requises.

- une seconde partie concernant la gestion d'un espace collaboratif (forum, newsletter, liste de diffusion)

Le CETE Nord Picardie ne traitera pas les aspects graphiques du site ainsi que le logo. Cette prestation sera réalisée par un bureau d'étude (voir ci-dessus)

M. LOLLICHON fait état de plusieurs problèmes :

- le changement du fournisseur d'accès du site du METL ne permet plus de gérer correctement la messagerie
- il y a des problèmes de sécurité : en mode de consultation il n'y a pas de contrainte de sécurité, mais l'écriture de données sur le site impose des contrôles supplémentaires. De plus il faut pouvoir cloisonner les services d'accès en interne et les services d'accès en externe.

Il est toutefois possible de développer les applications en local avec un hébergement de la partie documentaire au CETE Nord Picardie et un hébergement de la partie collaborative au CETE de Bordeaux.

Jean-Louis GRAINDORGE, qui travaille par ailleurs sur un projet européen de gestion des connaissances, rappelle qu'il existe des outils permettant de créer rapidement des espaces collaboratifs :

- BSCW qui existe depuis 1996 et dont l'ergonomie vient d'être améliorée de manière importante (<http://bscw.gmd.de>)
- Quickplace qui est utilisé par la DTT (www.lotus.com/frquickplace)
- Mayetic village (www.mayetic.fr/)

Ces outils sont rapidement mis en œuvre et ils sont à privilégier par rapport à un développement propriétaire certainement plus coûteux en argent et en temps.

Par souci de cohérence, il est important de faire réaliser l'indexation des documents par une seule personne. Il faut préparer une liste de mots clés et les valider. La recherche de documents pourra s'opérer par mot clé ou association de mots clés et d'opérateurs booléens.

Jean-Louis GRAINDORGE recommande également la recherche d'information grâce à un thesaurus. Pour cela, il faudrait décliner quelques concepts.

La notice, élaborée initialement par le CETE Nord Picardie, figure en annexe du CCTP. Cette notice a été simplifiée (voir page 16) et un certain nombre de champs ont été supprimés. Durant la réunion les remarques suivantes ont été faites :

- dans le champ type, il faut supprimer les termes manifestations et séminaires qui seront reportés dans la rubrique agenda
- on ne retient que le résumé court. On peut également mettre le résumé en anglais (dans certains ouvrages la traduction est déjà assurée)
- on ne retient pas le champ volet

3. Rôle de chacun dans le dispositif

Le pilotage et la fonction de contrôle qualité du site seront assurés conjointement par le CERTU et l'INRETS. Le CETE sera l'interlocuteur technique unique et prendra en charge l'intégration du système.

Chaque fiche sera vérifiée et validée par la (le) documentaliste.

Chaque participant est invité à faire ses remarques sur la fiche du CCTP (voir page 16) et à les envoyer au CETE Nord Picardie. Une fiche actualisée sera alors produite.

Pour chaque document les participants rempliront alors une fiche au format Excel ou Word. Le CETE Nord Picardie pourra alors extraire les informations et les intégrer sur le site après la vérification par le documentaliste.

**Prochaine réunion : le mardi 2 juillet à 14H00
(après le Comité de Pilotage)**

A URBA 2000
20, rue de Boulainvilliers, Porte D, Rez de Jardin
Métro : Ranelagh
RER C : Maison de Radio France